



Malestroit, le Vendredi 27 septembre 2019

Procès-Verbal du Conseil d'Administration

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal du conseil d'administration qui s'est tenu le Jeudi 26 septembre 2019,

en séance ordinaire extraordinaire

ORDRE DU JOUR

1. Affaires administratives et pédagogiques :

- Adoption du procès-verbal du Conseil d'administration du 4 juillet 2019
- Adoption de l'ordre du jour
- Point sur la rentrée septembre 2019
- Calendrier des actions prévisionnelles de l'année scolaire

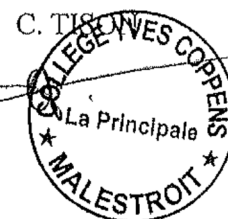
2. Affaires financières :

- Délégations de signature
- Tarifs dégradations
- Autorisation de voyage dans les pays de la Loire et budget
- Barème d'attribution des fonds sociaux
- Convention cross
- Prélèvements sur fonds de roulement
- Convention de l'APE concernant le repas à emporter
- Convention avec le CIO concernant le forum des métiers
- Convention des marchés n°111 à 114
- Convention de prêt de matériel de PSC1
- Autorisation de transaction

La secrétaire de séance

B. ALTMAYER

La Principale du collège



16 membres sont présents. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

1- AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES

1-1 Adoption du procès-verbal du CA du 4 juillet 2019

Le procès-verbal du CA du 4 juillet 2019 est adopté à l'unanimité.

1-2 Adoption de l'ordre du jour

Mme la Principale présente l'ordre du jour. Il est adopté à l'unanimité.

1-3 Point sur la rentrée septembre 2019

Présentation du personnel (309 élèves cette rentrée), des actions, des options, des clubs ainsi que des séjours/échanges.

Ouverture d'une 4ème classe de 6ème, 101 élèves de 6ème au total.

1-4 Calendrier des actions prévisionnelles de l'année scolaire

Distribution du calendrier prévisionnel de cette année (voir pièce jointe).

Nouveauté cette année avec un oral blanc du DNB, puis concernant les rencontres parents-professeurs.

Reconduction de l'évaluation par compétences au cycle 3 (niveau 6^e) : en attente d'un questionnaire de retour sur le ressenti des parents des anciens élèves de 6^e concernant cette évaluation sans note et la lisibilité du bulletin.

1-5 Devoirs faits

Inscription au dispositif pour tous les niveaux : aide aux devoirs, aide pour s'organiser, aide aux méthodes de travail... 50 % des élèves de 6ème sont inscrits.

Possibilité pour les élèves non-inscrits au dispositif d'en bénéficier ponctuellement au cours de l'année selon leurs besoins.

Début du dispositif dès le lundi 30 septembre.

2- AFFAIRES FINANCIÈRES

2-1 Autorisation de délégation de signature de Mme Tison à Mme Quentel et à Mme Drean

Explication par Mme Tison sur l'importance de ces délégations de signature.

2-2 Autorisation de délégation de signature du CA à Mme Tison

Explication par Mme Tison de cette demande d'autorisation.

Cela est adopté à l'unanimité.

2-3 Tarifs dégradations

Mme la gestionnaire présente les différentes amendes en cas de perte (carnet, carte de cantine, livres) ou de dégradations (livres, locaux..).

Cela est adopté à l'unanimité.

2-4 Autorisation de voyage dans les Pays de la Loire et budget

Voyage pour les élèves de 5e du 7 au 10 avril 2020 pour 60 élèves et 5 accompagnateurs :

Mme la gestionnaire présente le budget financier du séjour :

- part des familles de 269,50 €/élève
- participation du FSE (25 €/élève) et APE (5 €/élève) et une aide départementale « remue-ménages »

La convention et son budget financier sont adoptés à l'unanimité.

2-5 Barème d'attribution des fonds sociaux

Le barème est inchangé par rapport à l'année dernière et il est adopté à l'unanimité.

2-6 Convention cross 2019

Le cross du collège aura lieu le vendredi 18 octobre 2019.

Une convention avec le collège Beaumanoir de Ploërmel et le collège Max Jacob de Josselin présentant la répartition des dépenses est soumise aux votes : elle est adoptée à l'unanimité.

2-7 Prélèvement sur fonds de roulement

Mme la gestionnaire présente les différents prélèvements qui seront faits pour :

- logiciels pour les tablettes
- matériel de physique obsolète
- matériel de technologie
- matériel de musique
- fournitures administratives

Cette convention est adoptée à l'unanimité.

2-8 Convention avec l'APE concernant les repas à emporter

L'APE propose d'une vente de plats à emporter le samedi 12 octobre dans la cour du collège (de 15h à 18h). Cette convention présente les dispositions pour la mise à disposition des locaux.

Cette convention est adoptée à l'unanimité.

2-9 Convention avec le CIO de Ploërmel concernant le forum des métiers

Les élèves de 4e participeront au forum des métiers à Ploërmel le mardi 19 novembre 2019.

La convention est adoptée à l'unanimité.

2-10 à 13 Conventions de marché 2020 avec le groupe de commande du Morbihan

Ces conventions concernent différents produits (produits d'entretien, laitiers et ovoproduits, viandes et charcuteries, conserves fruits et légumes).

Ces 4 conventions sont adoptées à l'unanimité.

2-14 Convention de prêt de matériel de PSC1

Prêt gracieusement du matériel de PSC1 pour la formation des 4èmes durant la semaine 51 par le collège Jean Louis Chrétien de Questembert.
Cette convention est adoptée à l'unanimité.

2-15 Autorisation de transaction

Demande d'une autorisation de transaction suite aux différents avec l'entreprise LVB pour le marché de viande des années passées.
Cette convention est adoptée à l'unanimité.

3- QUESTIONS DIVERSES

Qu'est-ce qu'une tenue vestimentaire décente ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.


La Secrétaire

Mme ALTMEYER



La Principale

Mme TISON



COLLEGE YVES COPENS
La Principale
MALESTROIT